Fécamp
Caux Littoral Agglo

CONSEILS D'EXPLOITATION DES REGIES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE FECAMP 2026-3

Du vendredi 11 septembre 2026 à 9h00

PRESENTS :

M. AUBRY Pierre, 14ème Vice-Président communautaire, membre des Conseils d'Exploitation ;
M. GILLE Bertrand, Conseillé communautaire, membre des Conseils d'exploitation ;
M. LECOURT Pascal, 6ème Vice-Président communautaire en charge de l'eau et de l'assainissement, membre des Conseils d'exploitation ;
M. ROUSSEL David, 1er Vice-Président communautaire, Vice-Président de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral, Vice-Président des Régies communautaires d'eau potable et d'assainissement ;
M. VASSET Laurent, Président de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral, Président des Régies communautaires d'eau potable et d'assainissement ;
M. CARDON Christophe, Directeur Général des Services ;
M. LEBLOND Jean-Marc, Directeur des Régies communautaires d'eau potable et d'assainissement ;
M. LEFOL David, Ingénieur Eau Assainissement ;
Mme MAGUIN Nathalie, Directrice des Services Techniques.

ABSENTS ET EXCUSES :

M. CROCHEMORE Jean-Marie, 2ème Vice-Président communautaire, membre des Conseils d'Exploitation.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

ANNEXE au présent document :
- Support de présentation CEx 2026-3 du 11092026

SUJETS COMMUNS :

1) Relevés de décisions de la réunion des Conseils du 1er juin 2026 – Approbation

Les membres du Conseil d'exploitation émettent un avis favorable.

2) Marché d'exploitation E&A 2027-2034 - Avancement

La fin de phase de mise au point du nouveau marché est présentée.

Le début de la phase de tuilage est abordé. Les membres du Conseil d'exploitation attire l'attention sur la dernière facturation VEOLIA pour les périmètres des syndicats Fécamp Sud-Ouest et Toussaint-Contremoulins, et les reversements associés des parts syndicales.

3) Révision des statuts des régies E&A

La Communauté d'Agglomération met en œuvre une politique d'harmonisation de la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement à l'échelle de compétence communautaire. Cette harmonisation se caractérise par la mise en œuvre d'un mode de gestion unique du service du type « régie » à l'échelle communautaire au terme des contrats de commande publique en cours.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2027, les régies communautaires de l'Eau potable et de l'assainissement collectif étendront leur champ de compétence au territoire des syndicats intracommunautaires de Toussaint-Contremoulins et de Fécamp Sud-Ouest, et à compter du 1er janvier 2028 au territoire du syndicat intracommunautaire de Colleville.

L'élargissement des périmètres des régies communautaires impose et nécessite :

- Une modification des statuts des structures.

Les membres du Conseil d'exploitation émettent un avis favorable pour l'inscription de ces questions lors du prochain Conseil communautaire.

- La création de la Régie d'Assainissement Non Collectif (ANC).

Les membres du Conseil d'exploitation émettent un avis favorable pour l'inscription de cette question lors du prochain Conseil communautaire.

- L'article 6 des statuts de la régie d'assainissement non collectif du territoire de la CA Fécamp Caux Littoral fixe à 6, le nombre de membres du conseil d'exploitation.

Les membres du Conseil d'exploitation émettent un avis favorable pour l'inscription de cette question lors du prochain Conseil communautaire.

4) Décisions Modificatives 2 des budgets Eau et Assainissement

Budget EAU :

Les modifications en sections de fonctionnement et d'investissement sont présentées, elles s'équilibrent dans les sections.

Budget ASSAINISSEMENT :

Les modifications en section de fonctionnement sont présentées, elles s'équilibrent dans la section.

Les membres du Conseil d'exploitation émettent un avis favorable pour l'inscription de ces questions lors du prochain Conseil communautaire.

5) Adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services de l'Eau et de l'Assainissement collectif

Les documents en projet ont été transmis avant les Conseils d'exploitation. Les points essentiels sont présentés.

Les membres des Conseils d'exploitation émettent un avis favorable pour cette question inscrite lors du prochain Conseil communautaire.

EAU POTABLE :

6) Encours Etudes et Travaux

a. Etudes

L'avancement des dossiers d'études est présenté.

→ En ce qui concerne le dossier UTEP, les membres du Conseil d'exploitation émettent un avis de vigilance sur le délai de l'Arrêté Préfectoral (2025 -2027) de la dérogation ARS autorisant pour 3 ans la distribution en eau. Celle-ci est renouvelable 1 fois pour 3 ans.

→ En ce qui concerne le dossier EXPLOR-e du diagnostic du captage Fécamp – Gohier, l'analyse du rapport est à relire et à préciser à M. VASSET, notamment sur le ou les point(s) d'arrivée principale de l'eau.

L'avancement des autres dossiers d'études n'appelle pas d'observation particulière.

b. Travaux

L'avancement de la réalisation des travaux programmés 2026 est présenté.

→ En ce qui concerne le renouvellement de la conduite AEP du chemin de la Côte St Jacques reporté en raison du projet de chauffage urbain, M. ROUSSEL précise que la Ville de Fécamp a reçu l'étude préalable. M. ROUSSEL propose que la Régie organise une réunion de concertation avec leurs services en y associant les Elus de Fécamp, en particulier M. AUBRY.

L'avancement des autres travaux n'appelle pas d'observation particulière.

7) Informations et questions diverses

a. Informations

Le service indique travailler à la définition de la programmation de travaux 2027 au préalable des inscriptions des demandes de subventions.

b. Questions.

Sans objet

ASSAINISSEMENT :

8) Encours Etudes et Travaux

a. Etudes

L'avancement des dossiers d'études est présenté.

→ En ce qui concerne le dossier Schéma Directeur Assainissement, les membres du Conseil d'exploitation valide la mission complémentaire de suivi d'exécution des marchés d'étude Régie et Syndicats à contractualiser par avenant à la convention AMO du SIDESA.

L'avancement des autres dossiers n'appelle pas d'observation particulière.

b. Travaux

L'avancement de la réalisation des travaux programmés 2026 est présenté et n'appelle pas d'observation.

9) Informations et questions diverses

a. Informations

Le marché pour le Contrôle indépendant de l'autosurveillance du système d'assainissement de Fécamp (demande AESN pour réponse à DDTM) a été attribué.

Le service indique travailler à la définition de la programmation de travaux 2027 au préalable des inscriptions des demandes de subventions.

b. Questions

2) Sans objet

Fin du relevé de décisions.

Le

M. le Président

Laurent VASSET

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION FECAMP CAUX LITTORAL